



Formations, DPC et accompagnements

2014

Contact formations, DPC, accompagnements :
Blandine Plancq
Chargée de mission formation continue/ DPC
bplancq@reseausantequalite.com
Tél. : 03 28 55 90 81

maj
15/01/2014

Le RSQ a développé une activité de formation continue dans le but de répondre aux préoccupations des professionnels de santé. Nous nous portons garants de la qualité des formations dispensées : leur contenu, conçu en interne en fonction d'objectifs et de besoins précis, reflète le savoir-faire et l'expertise du Réseau et répond à des exigences de haut niveau.

Centrées sur **nos domaines de compétence – démarche qualité et sécurité des soins, en lien avec la certification d'établissement** - ces formations sont dispensées par nos formateurs ainsi que par des intervenants extérieurs, experts reconnus choisis par le Réseau pour leur maîtrise du sujet.

MANAGEMENT

- ▶ Politique et organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)
- ▶ Démarche de gestion des risques en établissement de santé
- ▶ Prise en charge particulière des patients appartenant à une population spécifique (2014)
- ▶ La gestion des risques en hygiène : la démarche, les outils
- ▶ Prévention de l'iatrogénèse médicamenteuse et sécurisation de la prise en charge thérapeutique du patient : la démarche, les outils *
- ▶ Prévention des risques médicamenteux chez les personnes âgées : la démarche, les outils*
- ▶ Mettre en place la coordination de la gestion des risques associés aux soins (2014)
- ▶ La dénutrition : enjeux socio-économiques et coordination des acteurs pour sa prise en charge *(2014)
- ▶ La certification V2014 : le patient traceur (2014)
- ▶ Identification du patient et identitovigilance (2014)
- ▶ La certification ISO 9001- 2008
- ▶ La conduite de projet
- ▶ Les indicateurs de pilotage

LES OUTILS

Les outils de la prévention

- ▶ Le manuel qualité
- ▶ La cartographie des risques*
- ▶ Les outils de déploiement de la Bienveillance*

Les outils de gestion

- ▶ L'audit qualité interne
- ▶ Les outils de l'analyse des causes : ALARM, RMM, CREx, accréditation des spécialités à risques...*

LES ATELIERS

Proposées sous forme d'ateliers (de préférence en intra-établissement), ces formations appliquées amènent les professionnels à s'approprier les outils nécessaires à la réponse aux critères de la certification d'établissement :

- ▶ La cartographie des risques de la prise en charge médicamenteuse
- ▶ Prise en charge médicamenteuse : mettre en place un Comité de Retour d'Expérience (CREx) *
- ▶ Prise en charge au bloc opératoire : mettre en place un Comité de Retour d'Expérience (CREx)
- ▶ Identitovigilance : mettre en place un Comité de Retour d'Expérience (CREx)

* Formations intégrées dans un programme de DPC : ces formations peuvent être suivies dans le cadre du DPC ou indépendamment dans le cadre de la formation continue

Retrouvez les programmes détaillés ainsi que le calendrier des formations sur www.reseausantequalite.com rubrique « Formations et DPC »

Réseau Santé Qualité a été reconnu Organisme de Développement professionnel continu (ODPC) et est habilité à dispenser des programmes DPC jusqu'à évaluation 2013.

L'activité de DPC s'insère logiquement dans les activités du Réseau Santé Qualité, dans la mesure où le DPC constitue une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. C'est par ailleurs le prolongement de l'activité de formation et d'accompagnement déjà proposée par le Réseau.

Pourquoi choisir Réseau Santé Qualité pour le DPC ?

RSQ intègre les axes stratégiques de la certification HAS dans ses [programmes DPC](#) : en même temps que vous validez votre DPC, vous répondez aux obligations de la certification (RMM, CREx, Cartographie des risques, etc.), vous mettez en place des EPP et vous améliorez vos indicateurs.



Nos programmes (orientations nationales 2013) :

- ▶ Prévention de l'iatrogénèse médicamenteuse et sécurisation de la prise en charge thérapeutique du patient : la démarche, les outils
- ▶ Prévention des risques médicamenteux chez les personnes âgées : la démarche, les outils
- ▶ La cartographie des risques
- ▶ Les outils de déploiement de la Bienveillance
- ▶ Prise en charge médicamenteuse : mettre en place un Comité de Retour d'Expérience (CREx)
- ▶ Les outils de l'analyse des causes : ALARM, RMM, CREx, accréditation des spécialités à risques...
- ▶ La dénutrition : enjeux socio-économiques et coordination des acteurs pour sa prise en charge

Programmes détaillés en ligne sur www.reseausantequalite.com ou www.ogdpc.com

En pratique

1/ Pour s'inscrire à un programme DPC de Réseau Santé Qualité,

si vous êtes en pratique libérale :

Depuis votre compte personnel sur le site mondpc.fr, vous vous inscrivez au programme DPC de Réseau Santé Qualité (n° d'enregistrement 1439).

si vous êtes salarié d'un établissement de santé :

Vous vous inscrivez au programme de votre choix auprès de Réseau Santé Qualité, avec l'accord de votre établissement. Votre établissement fait une demande de prise en charge auprès de l'ANFH pour les paramédicaux. Il peut également se tourner vers un OPCA (ANFH notamment) pour la prise en charge du DPC médical.

2/ Vous réalisez les 3 étapes du programme DPC auquel vous vous êtes inscrit.

3/ En fin de programme DPC, après avoir reçu votre bilan annuel Réseau Santé Qualité vous délivre une attestation, et selon les cas, à l'établissement ou à l'instance ordinale. Cette attestation justifie de votre participation annuelle à un programme de DPC.

RSQ accompagne les structures sanitaires ou médico-sociales, pour mettre en place l'organisation, les méthodes et les outils nécessaires. Les accompagnements s'inscrivent dans notre mission de mutualisation d'expérience et d'expertise sur le sujet traité :

Les professionnels du réseau accompagnent les équipes pour les inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, de maîtrise des méthodes et de compréhension de l'usage des indicateurs.

Objectifs :

- Identifier et/ou résoudre les difficultés
- atteindre les objectifs que les établissements se sont fixés.
- apporter les réponses aux obligations de la certification et aux nouvelles réglementations.

Méthode : transfert des compétences méthodologiques et pratiques et intégration de celles-ci aux pratiques quotidiennes.

Interviennent des experts reconnus, compétents et investis dans les démarches qualité de leurs établissements (auditeur certifié, médecin expert extérieur, expert visiteur HAS, etc.).

Exemples de réalisations : préparation à la certification

A noter : Partenaire de RSQ, l'ANFH Nord Pas de Calais prend en charge les accompagnements de ses adhérents.

Certifications et PEP

Dans le cadre de la certification de votre établissement, nous vous proposons des programmes d'accompagnement clefs en main :

En pratique

Après réalisation d'un diagnostic initial personnalisé, notre expert propose un plan d'accompagnement.

Sur la base de ce plan, il aide la structure à le mettre en œuvre (constitution de groupes de travail internes, soutien méthodologique, accompagnement personnalisé sur site, coaching et audit préparatoire, choix des indicateurs, etc.).

Enfin, il assure un suivi des actions menées.

- ▶ Suivi de certification : formalisation du rapport de suivi pour répondre aux réserves et recommandations de la certification
- ▶ Gestion du dossier patient (PEP Critère 14a)
- ▶ Organisation du bloc opératoire (PEP Critère 26a)
- ▶ Mise en place de la Check List et de la Cellule Risques au Bloc Opératoire (PEP 26a)
- ▶ Préparation à l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- ▶ Démarche d'évaluation interne des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- ▶ Management qualité de la prise en charge médicamenteuse

Réseau Santé Qualité, en bref

Réseau Santé Qualité s'appuie sur l'ensemble des référentiels réglementaires, opposables ou consensuels, dans le domaine de la santé au sens le plus large, couvrant le sanitaire, le médico-social et le social.

L'adhésion au GIP permet :

d'échanger, mettre en commun et construire des outils par le biais :

- ◆ des rencontres régionales
- ◆ des groupes de travail
- ◆ des SOS qualité
- ◆ des audits croisés

de s'informer via :

- ◆ la lettre d'information
- ◆ les ressources documentaires
- ◆ le bulletin bibliographique
- ◆ le site Internet

de se former, trouver une expertise grâce :

- ◆ aux formations
- ◆ aux programmes de DPC
- ◆ aux accompagnements

Plus d'infos ?

Rendez-vous sur www.reseausantequalite.com

Ou contactez-nous :

Contact@reseausantequalite.com

Tél. : 03 28 55 90 80

Réseau Santé Qualité
BP 10 – Rue du Général Leclerc
59487 Armentières Cedex

<http://www.reseausantequalite.com>

APE 84.12Z, SIRET 185 921 558 00028

N° de déclaration d'activité formation : 31 59 07368 59

N° d'enregistrement ODPC : 1439